

Charte de fonctionnement du conseil de développement

Laboratoire de prospective, agitateur d'idées de Grenoble Alpes Métropole

Janvier 2023

Préalable

Ces règles spécifiques ont pour but de permettre d'impliquer les membres du C2D dans la gestion de l'activité du groupe en fonction de leur engagement.
Il ne s'agit donc pas d'un modèle associatif dont le fonctionnement délègue à un bureau restreint la gestion de son activité.
L'instance de coordination se nomme le bocal et ses membres les poissons pilotes.
Le principe retenu est une possibilité accrue de faire rentrer les membres du C2D dans le bocal.

Trois formats de fonctionnement du C2D :

- > En groupes de travail agiles
- > En plénière pour faire collectif (une fois par trimestre)
- > Lors de Rendez-vous agités entre chaque plénière pour partager les actus de manière plus informelle et se déplacer sur le territoire.

Fonctionnement de l'assemblée plénière

	Descriptif	Complément	Enjeux
Modalités de prises des décisions	<p>Les décisions se prennent en plénière en concertation avec les membres présents.</p> <p>Toutes propositions non contestées sont entérinées sans modalités de vote.</p> <p>En cas de controverse, les auteurs de la proposition doivent animer une réflexion collective de manière à construire un compromis.</p> <p>Dans le cas d'une difficulté ne permettant pas de construire un compromis, le bocal décide s'il faut reporter ce point à une date ultérieure ou s'il faut passer par un vote.</p> <p>En cas de passage au vote, il est organisé à main levée et la validation nécessite une majorité des deux-tiers.</p>		<p>L'évitement du vote vise à la cohésion du groupe.</p> <p>Une majorité aux deux-tiers vise à éviter une division du groupe.</p>
Fonctions	<p>Espace de partage entre tous et de mise en cohérence des travaux;</p> <p>Valide la création des groupes de travail; Désigne le binôme en charge des relations</p>		<p>Veille à la cohésion du groupe et des productions</p>

Fonctionnement du bocal

	Descriptif	Complément	Enjeux
Désignation des poissons pilotes	Le bocal est constitué d'un binôme mixte de poissons pilotes désigné par chaque groupe de travail et d'un binôme de délégués, en charge de la représentation de l'instance.	<p>La création d'un groupe de travail est validée en plénière.</p> <p>Chaque groupe de travail est libre de désigner son binôme de poissons pilotes, qui rejoint de fait le bocal.</p> <p>Le groupe de travail s'éteint à la fin de ses travaux ou par décision en plénière. Le binôme de poissons pilotes sort alors du bocal.</p>	<p>Le bocal est constitué majoritairement de membres engagés dans des groupes de travail. La désignation se fait au sein du groupe de travail et non pas à l'approbation de tous les membres de l'assemblée plénière.</p> <p>Cela amène une décentralisation du mode de désignation.</p> <p>La durée de présence au bocal est conditionnée à la durée des travaux du groupe de travail.</p> <p>Cela permet de bénéficier d'une dynamique de changement.</p> <p>L'enjeu est d'avoir assez de membres dans cette instance de coordination et des membres qui se sentent engagés.</p>
	Un binôme poissons pilotes "délégués du conseil de développement" est désigné pour occuper les charges de représentation.	<p>Le binôme de délégués est désigné lors d'une plénière pour un an.</p> <p>Pour être désignés, les candidats portent leur candidature à l'ensemble des membres.</p>	
Situations où un poisson pilote ne peut pas/plus assurer ses fonctions	Dans le cas où le binôme de poissons pilotes ne peut être présent à une réunion du bocal, il peut désigner exceptionnellement un autre membre de son groupe de travail.	Si l'un ou les deux poissons pilotes ne peu(ven)t plus assurer leur fonction de représentation auprès du bocal, le groupe de travail concerné désigne un ou deux nouveau(x) poisson(s) pilote(s).	L'enjeu est une participation la plus accrue possible des membres du bocal, afin que les prises de décisions soient partagées.

Différentes fonctions du bocal

	Descriptif	Complément	Enjeux
> Relations avec les élus métropolitains > Relation avec les réseaux des conseils de développement > Relations avec les associations et les acteurs du territoire	La représentation de notre C2D auprès des autres instances idoines permet d'affiner nos réflexions, de mettre en lien les projets en cours ou à venir avec d'autres projets du territoire. Les réseaux permettent de renforcer et de donner corps à des projets à l'échelle interterritoriale par exemple. Le binôme de poissons pilotes délégués, chargé de ces relations est mandaté pour représenter et porter la parole partagée au sein du C2D.	Le binôme poissons pilotes délégué du conseil de développement est renouvelé dès le départ du bocal d'un des poissons pilotes.	Définir les cadres de l'intervention du binôme poissons pilotes délégué du conseil de développement permet de ne pas dévier de la feuille de route qu'est la collégialité.
> Coordination et impulsion d'une dynamique au sein du C2D	>Suivi des groupes de travail. >Organisation des plénières. >Gestion des controverses. >Suivi du fonctionnement et des moyens affectés.		Le but est d'assurer la dynamique du groupe et de veiller à ce que la participation du plus grand nombre soit une réalité.

Fonctionnement des groupes de travail

	Descriptif	Complément	Enjeux
Constitution	Le groupe de travail est créé lors d'une plénière sous réserve d'avoir 6 membres qui manifestent leur intérêt pour le sujet proposé. Il nomme un binôme de poissons pilotes pour le représenter dans le bocal. Tous les membres le souhaitant peuvent rejoindre le groupe de travail en cours de travaux.	Libre à chaque membre de s'impliquer dans autant de groupes de travail qu'il souhaite.	L'enjeu est de pouvoir couvrir simultanément plusieurs sujets et donc de répartir à bon escient les membres du C2D.
Suivi	Les poissons pilotes veillent à la dynamique du groupe et aux comptes-rendus. Au bocal, ils rendent compte de l'avancée de leurs travaux et participent au fonctionnement de l'assemblée plénière. Les travaux des groupes de travail sont présentés au collectif, mais le groupe de travail (ouvert à tous) est souverain dans ses propositions. Le groupe définit son mode de restitution		Garder en mémoire les travaux du groupe. Bien que le groupe de travail soit souverain, la présentation de ses travaux en bocal permet une vérification du respect de la charte du C2D et de la cohérence des travaux menés.

